

Elus CGT CHSCT
EHPAD LA FONTOUNA
187 avenue du Comte Saïssi
06390 BENDEJUN

Bendejun, le mardi 31 mars 2020

à

Madame Géraud
Directrice de l'EHPAD La Fontouna
187 avenue du Comte Saïssi
06390 BENDEJUN

Objet : ALERTE EHPAD LA FONTOUNA

Madame la Directrice de l'EHPAD La Fontouna,

Nous, soussignés élu-es CGT du CHSCT de l'établissement la Fontouna, souhaitons vous alerter, par le présent courrier, sur la situation grave qui sévit actuellement au sein de votre établissement.

Nous sommes dans l'obligation de vous écrire étant donné que vous n'êtes plus du tout présente physiquement dans l'établissement depuis la semaine dernière.

Nous vous listons donc les différents problèmes et dysfonctionnements que nous avons pu répertorier depuis le début de la crise liée au COVID 19. Cette liste est bien sûr non exhaustive.

Premièrement, les agents déplorent le manque de présence de cadres administratifs pendant une période de crise anxiogène pour l'ensemble des résidents et du personnel investi dans sa mission de service public. Un sentiment d'abandon est en train de naître. Nous comprenons parfaitement qu'il est nécessaire, avec le confinement, de ralentir les allers et venues au sein de notre établissement. Cependant, la présence d'au moins un cadre administratif, tous les jours y compris le week-end en temps de crise, en alternance, nous semble indispensable au bon fonctionnement de l'établissement et au bien être des agents et des résidents.

Deuxièmement, il nous a été rapporté qu'une soignante a été dans l'obligation d'être confinée à son domicile suite au dépistage positif au Covid 19 de sa fille. De nouveau, nous tenons à porter à votre connaissance, le sentiment d'abandon du personnel face à ces situations difficiles. En effet, cet agent, qui a d'abord subi des pressions pour venir travailler alors qu'elle était arrêtée par son médecin traitant, n'a reçu aucun message de ses supérieurs lui demandant de ses nouvelles.

Troisièmement, dans la nuit du samedi 28 mars au dimanche 29 mars, un résident est décédé suite à un cas suspect de Covid 19 (voir certificat de décès établi par le

médecin du SAMU 06 et le PSI établi par le soignant en poste). La direction ne s'est pas inquiétée de cette situation. Elle n'a pas pris de nouvelles du personnel en poste cette nuit là. De plus, suite à un message sur les réseaux sociaux, la fille de ce résident a été contactée par Nice-Matin et un article est paru le 31 mars 2020 pointant le manque de matériel mis à disposition du personnel ainsi que le doute sur les causes du décès de son père (voir article paru le 31 mars 2020 dans Nice-Matin). Nous déplorons le manque de communication et d'empathie face à cette situation exceptionnelle.

Quatrièmement, concernant le manque de matériel, nous portons à votre connaissance que certains masques sont périmés depuis plusieurs années et sentent le moisi. Il est inadmissible que le personnel n'ait pas à sa disposition, en quantité suffisante, le matériel indispensable à sa sécurité, notamment les masques qui sont rationnés à un par jour ou par nuit, à la sécurité des membres de leur famille et à celle des résidents. Nous n'avons pas de vision sur les livraisons de matériel de protections individuelles attendues.

Cinquièmement, le sujet des tests « Covid 19 » doit être abordé. Trois tests ont été réalisés ce jour, le 31 mars 2020, sur 3 résidents qui ne présentent aucun symptôme. Nous ne comprenons pas ce choix alors que les normes du ministère de la santé préconisent de tester les trois premiers cas suspects avec symptômes. De plus, deux de vos agents, ont été potentiellement exposés au Covid 19 suite au décès suspect mentionné précédemment et aucun test ne leur a été proposé alors que cette politique du test systématique est mise en œuvre sur d'autres établissements pour tout le personnel (voir Nice).

Pour une meilleure gestion de cette crise difficile, les personnels ont besoin d'informations, de coordinations et de soutien. Nous en profitons pour regretter que le CHSCT et ses représentants n'aient pas été mobilisés dans le cadre de leurs missions.

Dans l'attente d'une réaction,

Nous vous prions, Madame la Directrice, d'accepter nos salutations.

Les élu-es CGT du CHSCT

Copie à

- L'Agence Régionale de Santé PACA
- Le Préfet des Alpes Maritimes
- Monsieur le président du Conseil d'Administration
- Monsieur le Conseiller Départemental du canton de Contes
- Union Départementale CGT santé des Alpes Maritimes